

Guide de plongée et plongée libre



Also available in English

Règles des parcs

Enregistrement de plongeur: Avant de pratiquer la plongée dans le parc, tous les plongeurs doivent, chaque année, s'inscrire au centre d'accueil de Parcs Canada ou dans les magasins de plongée locaux.

Pavillon de plongée: Lors de toute activité de plongée, un pavillon de plongée doit être utilisé en tout temps et à moins de 30 mètres (100 pieds) du lieu de plongée. Les bateaux doivent utiliser le pavillon « Alpha » bleu et blanc. Les bouées remorquées ou ancrées doivent arborer le pavillon de plongée rouge et blanc.

Réglementation de la navigation de plaisance: Aucun bateau ne doit être laissé sans surveillance, qu'il soit à l'ancre ou à l'amarrage, lorsqu'il est utilisé pour la plongée. Au moins une personne capable d'utiliser le poste radio et de manœuvrer le navire doit se trouver à bord. Les bateaux qui entrent dans toute zone désignée de navigation restreinte doivent posséder le permis requis (en vente au centre d'accueil de Parcs Canada). Il est interdit de s'amarrer dans la zone d'une épave. Utiliser les bouées d'amarrage ou le lit du lac. Les bateaux sont interdits en tout temps.

Activité interdite: Il est interdit d'enlever, d'endommager ou de perturber de quelque façon que ce soit toute artéfact naturelle ou culturelle.

Camping: Dans le parc marin national Fathom Five, le camping est permis uniquement dans les zones désignées de l'île Flowerpot. Un permis de camping est requis.

Sécurité des plongeurs

Plongée en eau froide : Toutes les eaux à Fathom Five sont classées « plongée en eau froide ». Planifiez vos plongées comme si l'eau avait plus de 3 mètres (10 pieds) de profondeur. Ajustez la flottabilité en montant et en descendant.

Condition physique : Une affection médicale pré-existante peut nuire à votre capacité de plongée.

Ne pratiquez jamais la plongée seul : Faites toujours la plongée en groupe de deux. Le système d'appariement des équipiers offre des avantages essentiels en matière de sécurité en cas de difficulté.

Drogues et alcool : La consommation d'alcool ou de drogues peut avoir des effets désastreux pour les plongeurs.

Plongée de nuit : Seuls les plongeurs expérimentés devraient pratiquer la plongée de nuit. Chacun devrait être muni d'une lampe sous-marine adéquate. Les pavillons de plongée doivent être éclairés adéquatement afin d'avertir les navires dans la zone.

Chenaux de navigation et aires d'amarrage : Évitez de plonger ou de nager dans les chenaux de navigation, les aires d'amarrage ou les zones portuaires où l'accès est interdit.

Légende de la plongée

- NIVEAUX**
- Site de plongée **niveau débutant**
 - Site de plongée **niveau intermédiaire**
 - ◆ Site de plongée **niveau avancé**
à Fathom Five - vaste expérience de l'eau froide dans les profondeurs de plus de 60 pieds
 - Site de plongée libre

Faites attention à tous les sites de plongée et de plongée libre

Communiquez avec nous

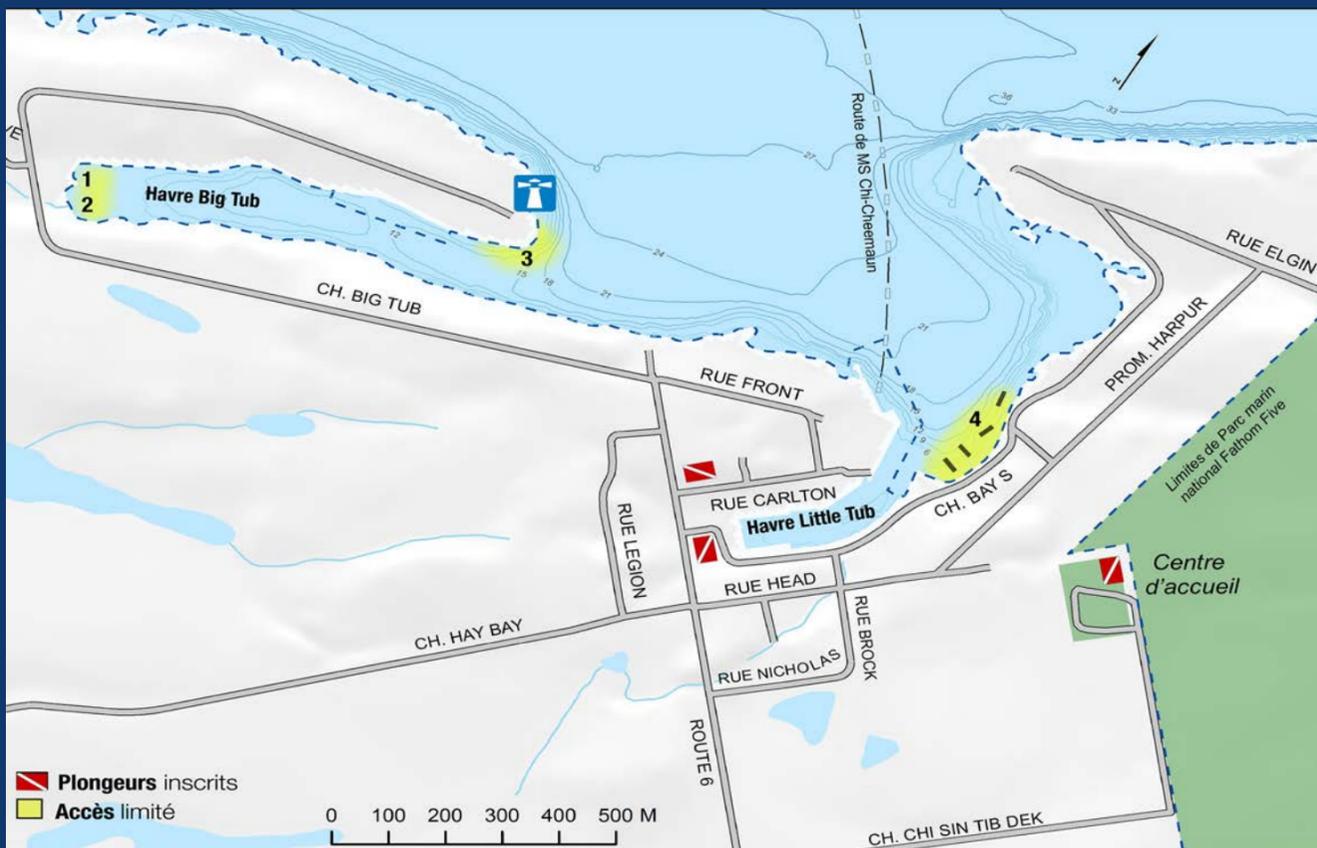
Parc marin national Fathom Five

120, ch. Chi sin tib dek
C.P. 189, Tobermory (Ontario), N0H 2R0

Téléphone : 519-596-2233 Télécopieur : 519-596-2298

bruce-fathomfive@pc.gc.ca
www.parcscanada.gc.ca

Couverture: Parcs Canada / Jerzy Kowalczyk



■ Plongeurs inscrits
■ Accès limité

0 100 200 300 400 500 M

Horaire d'accès limité

Zone des épaves de Big Tub

du 1er mai au 31 octobre.

Accès par véhicule non motorisé uniquement.

Plongeurs avec tuba, nageurs et plongeurs inscrits, admis tous les jours de 8 h à 10 h et de 16 h à 20 h.

Accès par véhicule motorisé pour les bateaux de croisière commerciaux immatriculés,

tous les jours de 10 h à 16 h.

Sites de plonge de la zone portuaire

Dans la zone portuaire de Tobermory, la plongée et plongée libre est autorisée seulement dans les aires en jaune numérotées 1, 2, 3, et 4.

Le trafic maritime est très actif dans la zone portuaire, en raison notamment des bateaux d'excursion entrent dans la zone des épaves de Big Tub. Les plongeurs doivent suivre les règles de sécurité spéciales en vigueur de cette zone.

Veillez faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous mener vos activités à proximité ou à l'intérieur de l'une de ces zones. Les plongeurs sont priés de respecter les droits des propriétaires riverains.

1. SWEEPSTAKES (goélette à deux mâts)

Longueur : 36.3 mètres (119 pieds)
Profondeur : 7 mètres (20 pieds)

Le Sweepstakes a été endommagé au large de l'île Cove. Remorqué au port de Big Tub, il a coulé en septembre 1885. On peut encore voir la coque restée intacte ainsi que le guindeau et une partie de la lisse de proue. Pour des raisons de conservation et de sécurité, il est interdit de pénétrer dans l'épave. C'est l'une des épaves les plus populaires du parc. Consultez le calendrier des accès contrôlés pour connaître les heures d'utilisation.

2. CITY OF GRAND RAPIDS (vapeur)

Longueur : 37.3 mètres (122.5 pieds)
Profondeur : 5 mètres (15 pieds)

Cet élégant vapeur à passagers a pris feu et a coulé en octobre 1907. Ses restes calcinés reposent en eaux peu profondes à environ 30 mètres (100 pieds) de l'épave du Sweepstakes. L'hélice et le gouvernail sont exposés au musée local. Consultez le calendrier des accès contrôlés pour connaître les heures d'utilisation.

3. BIG TUB LIGHTHOUSE POINT

Profondeur : 23 mètres (75 pieds)

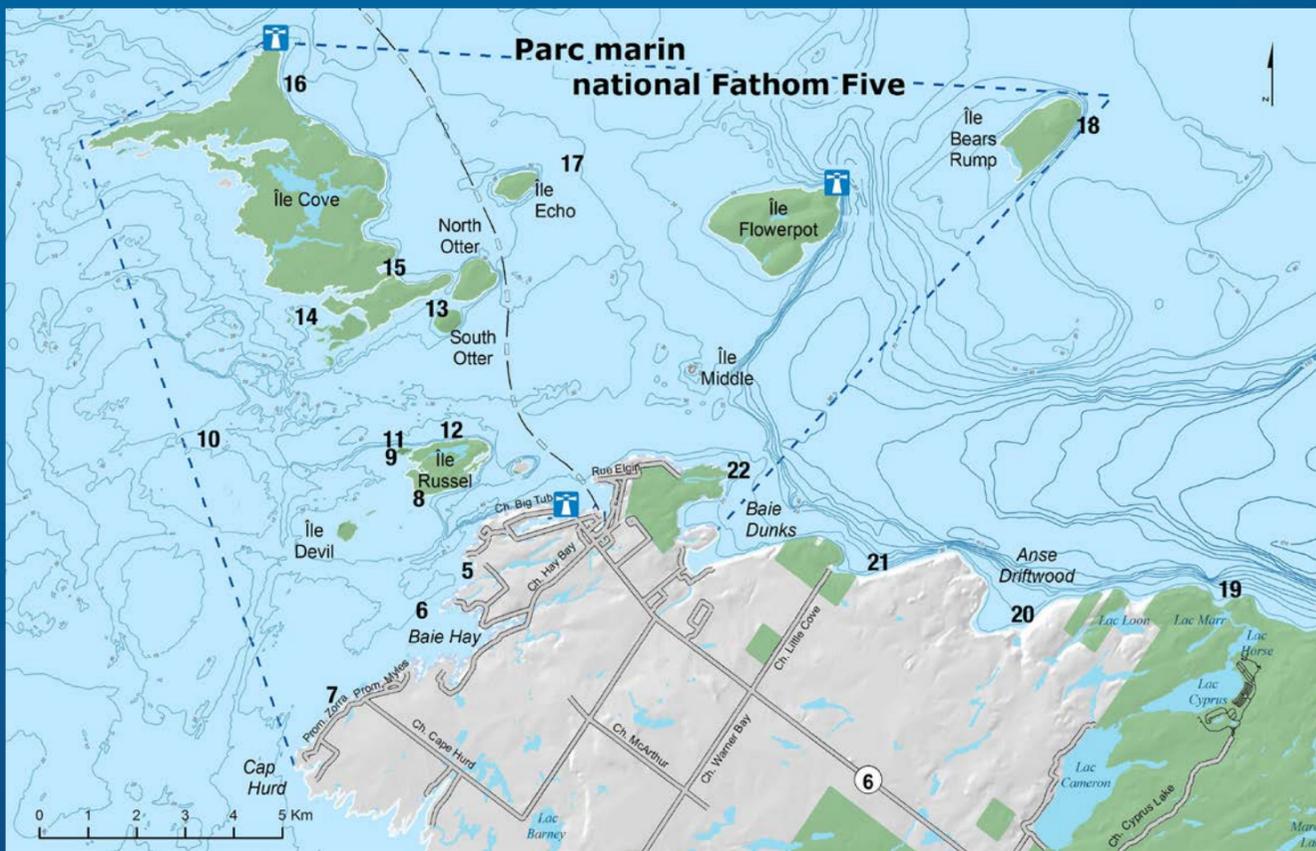
Stationnement limité - accès par une allée de briques - toilettes accessibles. Veuillez respecter les droits des propriétaires riverains. Intéressante plongée de paroi. Pour votre sécurité, restez dans la zone de navigation restreinte délimitée par les bouées.

4. LES REMORQUEURS

Profondeur : 13 mètres (40 pieds)

Épaves de quatre petits remorqueurs (Alice G, Robert K, John and Alex, Bob Foote).

Accès par la promenade menant à la terrasse. Bon endroit pour la plongée autonome et en apnée, et site apprécié pour la plongée en eau libre. C'est également un excellent endroit pour les personnes qui veulent observer des plongeurs en action. Toilettes et stationnement sur place. Les bateaux sont interdits en tout temps, à l'exception des bouées d'amarrage au Alice G.



5. CHINA (goélette à deux mâts)

Longueur : à l'origine 38,1 mètres (124 pieds) la longueur a été augmentée ensuite à 41,8 mètres (137 pieds)
Profondeur : 3 mètres (10 pieds)
 Naufragé sur le récif China en novembre 1883, ce navire a été considérablement disloqué. La partie principale se trouve près du rivage. Le gouvernail se trouve à environ 100 mètres (330 pieds) au nord-ouest de l'épave principale.

6. AVALON VOYAGEUR II (navire à moteur)

Longueur : 41.2 mètres (135 pieds)
Profondeur : 8 mètres (25 pieds)
 Le navire *Avalon* a participé au commerce de poissons de Terre-Neuve pendant 30 ans, avant d'être utilisé comme restaurant flottant à Kincardine. En octobre 1980, lors d'un voyage de réinstallation Owen Sound, il a échoué et a été incendié, par la suite, par des vandales. Seule la partie inférieure demeure, mais on y trouve une bonne quantité de machines.

7. CASCADEN (goélette)

Profondeur : 6 mètres (20 pieds)
 Naufragé en octobre 1871, le navire a été considérablement disloqué et éparpillé sur une vaste superficie.

8. JOHN WALTERS (goélette à deux mâts)

Longueur : 32.9 mètres (108 pieds)
Profondeur : 5 mètres (16 pieds)
 Naufragé en novembre 1883. Peu d'épave demeure. À noter, carlingue et puits de dérive imposants ainsi que stries glaciaires.

9. W. L. WETMORE (vapeur)

Longueur : 65.1 mètres (213.7 pieds)
Profondeur : 7 mètres (24 pieds)
 Naufragé au cours d'une tempête en novembre 1901. Grande quantité de débris de bois. Voir l'impressionnante chaudière, l'ancre, la chaîne et le gouvernail. Intéressantes particularités du fond rocheux.

10. NEWAYGO (péniche à vapeur)

Longueur : 59.7 mètres (196 pieds)
Profondeur : 8 à 20 mètres (26 à 65 pieds)
 Le *Newaygo* a fait naufrage en novembre 1903. Les morceaux de l'épave sont dispersés. La partie principale repose à plat sur le fond. À noter la taille imposante du bois utilisé pour la construction.

11. JAMES C. KING

(à l'origine une barque à trois mâts, convertie plus tard en gréement goélette et enfin en barge)
Longueur : 53.4 mètres (175 pieds)
Profondeur : 26 mètres (85 pieds)
 Le *King* a fait naufrage pendant qu'il était à la remorque du *Wetmore* en novembre 1901. On trouvera le gouvernail dans les eaux peu profondes près de la bitte de proue.

12. PHILO SCOVILLE (barque à trois mâts)

Longueur : 42.5 mètres (139 pieds)
Profondeur : 29 mètres (95 pieds)
 Le *Philo Scoville* a fait naufrage pendant une tempête en octobre 1889. La proue, y compris le beaupré, est en eau profonde tandis que les ancres reposent à environ 30 mètres (100 pieds) à l'est de l'épave principale.

13. TRUELLEN (Yacht)

Longueur : 12 mètres (40 pieds)
Profondeur : 16.7 mètres (55 pieds)
 Ce petit yacht à voile s'est échoué sur le haut-fond à Greenfield en 1972. Il a été récupéré mais, par la suite, on l'a trouvé considérablement endommagé. Il a donc été remorqué jusqu'au canal entre les îles Cove et North Otter pour être utilisé comme un autre site de plongée.

14. POINTS WEST (Wooden Guide Boat)

Lenh : 9.7 mètres (32 pieds)
Profondeur : 15 mètres (50 pieds)
 Le *Points West* se trouve à 100 mètres à l'est de l'île Harbour, du côté sud-ouest de l'île Cove. Ce bateau a été coulé délibérément, à 15 m (50 pi) d'eau, comme site de plongée récréative en 1984.

15. CHARLES P. MINCH (goélette à trois mâts)

Longueur : 47.2 mètres (154.7 pieds)
Profondeur : 14 mètres (45 pieds)
 Le *Minch* s'est fracassé sur les rochers en octobre 1898. L'épave a été éparpillée dans l'anse Tecumseh de l'île Cove. L'épave principale est proche du rivage, près de l'entrée de l'anse. À noter à cet endroit, des parties de deux gouvernails. Le deuxième gouvernail (à l'ouest de la bouée d'amarrage) est probablement celui de la goélette *Tecumseh* qui a fait naufrage dans cette zone en 1882. Le *Tecumseh* mesurait 33,8 mètres (111 pieds) de long.

16. ÉPAVE NON IDENTIFIÉE

Profondeur : 21 mètres (66 pieds)
 Les fragments de l'épave sont éparpillés sur une distance de 120 mètres à une profondeur comprise entre 15 et 21 mètres. Ce lieu comprend les vestiges de trois sections de coque, le du puits de dérive ainsi que le bord, plus le gouvernail. Quelques éléments structuraux intéressants et inhabituels.

17. ARABIA (barque à trois mâts)

Longueur : 40.1 mètres (131.6 pieds)
Profondeur : 33 mètres (110 pieds)
 Le navire *Arabia* coulé au large de l'île Echo en octobre 1884. L'épave est en bon état. La proue et le beaupré, le guindeau et les ancres sont particulièrement impressionnants. Ce site n'est recommandé que pour les groupes de plongeurs expérimentés. Les courants peuvent être forts. Il faut tenir compte des conditions météorologiques.

18. FOREST CITY (barge convertie en navire à vapeur)

Longueur : 66 mètres (216.7 pieds)
Profondeur : 46 mètres (150 pieds)
 Après avoir heurté le côté est de l'île Bears Rump dans le brouillard, le navire a coulé en juin 1904. La proue repose à près de 18 mètres (60 pieds) de profondeur, tandis que la poupe est à 46 mètres (150 pieds).

19. LES GROTTES

Profondeur : L'entrée submergée à 6 mètres (20 pieds) de profondeur.
 Situées le long de la rive de la baie Georgienne à environ 19 kilomètres (12 miles) à l'est de Tobermory. Accès par un sentier pour les randonneurs à partir du début des sentiers du lac Cyprus. Explorez les passages cachés menant de l'intérieur de la grotte aux eaux de surface de la baie Georgienne. Accès par bateau à partir de Tobermory. (Entretenu par la Tobermory Marine Association)

20. CAROLINE ROSE (goélette)

Longueur : 39.6 mètres (132 pieds)
Profondeur : 17 mètres (55 pieds)
 Le *Caroline Rose* a été remorqué dans l'anse Driftwood sur les rives de la baie Georgienne par la Tobermory Marine Association, et coulé comme lieu de plongée à la fin d'août 1990. Il se trouve à l'extérieur du parc. Le site contient divers outils et gréements, notamment une poupe impressionnante, un gouvernail et une hélice. (Entretenu par la Tobermory Marine Association)

21. NIAGARA II (Sandsucker)

Longueur : 5.5 mètres (182 pieds)
Profondeur : 31 mètres (102 pieds)
 Ce bateau a été coulé délibérément par la Tobermory Maritime Association en mai 1999 comme site de plongée. Situé à l'extérieur du parc. Plaques commémoratives et beaucoup de machines. (Entretenu par la Tobermory Marine Association)

22. POINTE DUNKS

Surplombs naturels et passage à la nage de plus de 12 m. Une ancre à jas de bois repose un peu au-delà de la pointe dans environ 18 mètres (60 pieds) d'eau.

COORDONNÉES GPS DU NAUFRAGE

LIEUX DES SITES DE PLONGÉE			AMARRAGE		PROFONDEUR	
SITE DE PLONGÉE	LONGITUDE	LATITUDE	MONTANT	(m)	(pi)	
1 Sweepstakes	81°40'49"W	45°15'19"N	🚣🚣	7	20	
2 City of Grand Rapids	81°40'52"W	45°15'17"N	🚣🚣	5	15	
3 Big Tub Lighthouse Point				23	75	
4 Les remorqueurs	81°39'42"W	45°15'33"N	🚣	13	40	
5 China	81°41'43"W	45°15'10"N		3	10	
6 Avalon Voyageur II	81°42'06"W	45°14'39"N		8	25	
7 Cascaden	81°43'08"W	45°13'51"N		6	20	
8 John Walters	81°42'12"W	45°15'36"N	🚣	5	16	
9 W.L. Wetmore	81°42'33"W	45°15'54"N	🚣🚣	7	24	
10 Newaygo	81°45'04"W	45°16'15"N	🚣🚣🚣	8	25	
11 James C. King	81°42'38"W	45°16'00"N	🚣🚣	26	85	
12 Philo Scoville	81°41'50"W	45°16'07"N	🚣	29	95	
13 Truelien	81°42'05"W	45°17'16"N	🚣	16	55	
14 Points West	81°43'48"W	45°17'10"N	🚣	15	50	
15 Minch (intérieur-baie)	81°42'38"W	45°17'40"N	🚣	12	40	
15 Minch (arrière-baie)	81°42'26"W	45°17'36"N	🚣	18	60	
16 Épave non identifiée	81°43'44"W	45°19'06"N	🚣	21	66	
17 Arabia	81°40'24"W	45°18'43"N	🚣🚣	33	110	
18 Forest City	81°33'32"W	45°19'02"N	🚣🚣	46	150	
19 Les grottes			🚣			
20 Caroline Rose	81°34'57"W	45°14'32"N	🚣	17	55	
21 Niagara II	81°36'10"W	45°15'02"N	🚣🚣	31	102	
22 Dunk's Point	81°37'59"W	45°16'00"N	🚣🚣	12	40	

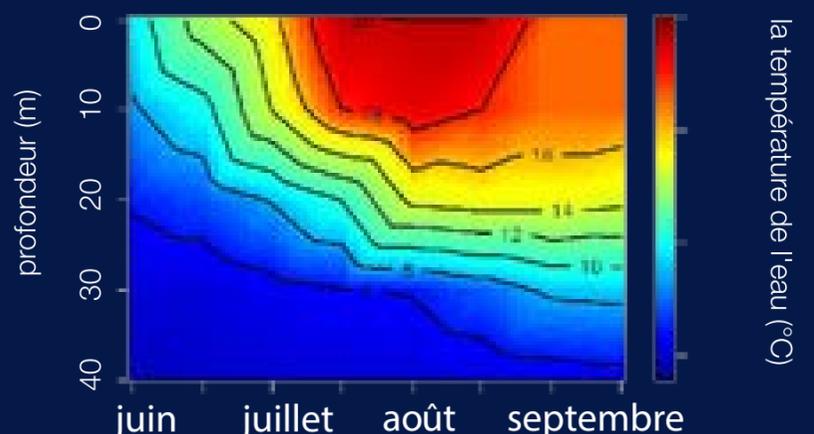


Alice G. - Photo: Parcs Canada/Brett Seymore



Alice G. - Photo: Parcs Canada/Brett Seymore

température de l'eau d'été



la température de l'eau (°C)